

Michel FORGET
Adjoint délégué aux travaux
et aux politiques contractuelles

AVIS DE TRAVAUX

RUE DE GONNES

La Commission des Travaux de la Ville de Tarbes a programmé le remplacement des branchements d'eau potable en plomb de la Rue de Gonnès entre les rues Dembarrère et les rues Larrey. Ces travaux imposés par les règles de santé publique sont obligatoires. Ils ne donnent pas lieu à paiement de frais de votre part. Ces travaux se dérouleront de jour. La réalisation de ces remplacements de branchements d'eaux est prévue à compter du jeudi 14 avril 2011 et ce jusqu'au 6 mai hors imprévus techniques ou météorologiques.

L'organisation de la circulation et du stationnement se feront comme suit et ce de jour comme de nuit:

Rue de Gonnès partie comprise entre la rue Dembarrère et la rue Larrey :

⊗ le **stationnement** et l'**arrêt** seront **interdits** et **considérés** comme **gênants**, à l'**exception des véhicules de chantier.**

⇨ la **circulation** sera **interdite** et **déviée** par la rue de Cronstadt, la rue du IV Septembre, la rue Latil et la rue Larrey ou par la rue de Cronstadt et les allées Leclerc.

Rue Albret :

⊗ le **stationnement** et l'**arrêt** seront **interdits** et **considérés** comme **gênants**, à l'**exception des véhicules de chantier, côté Nord.**

⇨ Un **double sens de circulation** sera **provisoirement** instauré pour les **riverains.**

Rue Dembarrère:

Une **interdiction** provisoire de **tourner à gauche** sera instaurée au débouché sur la rue de Gonnès.

Les droits d'accès des riverains seront sauvegardés, sous réserve des contraintes de sécurité liées à l'organisation du chantier.

L'entreprise SADE, 37 rue Aimé Bouchayre 65600 SEMEAC a été désignée pour réaliser ces travaux.

Un agent du Service des Eaux se présentera accompagné du chef de chantier afin d'examiner avec vous:

- . la date de réalisation
- . les conditions d'accès en propriété privée
- . l'importance des travaux et sa réfection ultérieure

Durant le déroulement des travaux, de brèves coupures d'eau intermittentes pourraient avoir lieu. Dans le cas de coupures plus longues, vous seriez prévenus individuellement.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter le 05.62.53.31.35 ou 05.62.44.47.92 Service Eau Potable.

Merci de réserver le meilleur accueil aux personnels chargés de cette tâche.

En vous priant de bien vouloir nous excuser pour le dérangement, je vous prie d'agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Michel FORGET,